



2021-69

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

L'an deux mil vingt et un, le 12 juillet à 18h45

Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.

Date de la convocation : 05/07/2021

Présents : Franck PAILLON, Christine SIMON, Michel BEGON, Danièle VALLERY, Serge ABOULIN, Laëtitia PRADINES, Denis CLAMENS, Raymonde HABOUZIT, Patrice LHOSTE, Christiane PAUZON, Gilles AUDRAS, Thierry SOLEILHAC, Christian GIRARD, Sébastien GAGNE, Anne-Marie TORE, Bernadette PELISSIER, Sabine JOUVHOMME

Excusés :

Valérie GAGNE, qui a donné procuration à Christine SIMON
Roland SEUX qui a donné procuration à Michel BEGON

OBJET : BUDGET LOTISSEMENT LE CLOS DES GENETS : VIREMENT DE CREDITS

Monsieur le Maire explique que le dépôt des pièces du Permis d'Aménager du lotissement le Clos des Genêts auprès du notaire a fait l'objet d'un acte nommé « dépôt de pièces », nécessaire à l'instruction de tous les ventes des lots dudit lotissement. Les formalités consécutives à cet acte étant terminées, le notaire nous fait parvenir la facture relative à la taxe de cet acte et l'état de frais reprenant le détail du coût de l'acte. Le budget initial n'ayant pas prévu cette dépense il convient de procéder à un virement de crédits, comme suit :

VIREMENT CREDITS

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-608 : Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	0.00 €	999.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	999.00 €	0.00 €	0.00 €
R-7015 : Ventes de terrains aménagés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	999.00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0.00 €	0.00 €	0.00 €	999.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	999.00 €	0.00 €	999.00 €
Total Général		999.00 €		999.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- VALIDE la décision modificative portant virement de crédit comme explicité ci-avant
- AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire
Franck PAILLON



Fait et délibéré le 12/07/2021
Pour extrait certifié conforme